

Livret d'Accueil du CSAPA :

Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

Le **Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie** est un établissement médico-social, ouvert depuis 1978, qui dépend d'un hôpital, l'Etablissement Public de Santé Mentale de Caen (EPSM).

→ Les missions du CSAPA :

Le CSAPA accueille toute personne en difficulté avec une conduite addictive (consommation de substances psychoactives licites ou illicites) et leur entourage. Il assure, dans un cadre ambulatoire, les missions suivantes :

- L'accueil, l'information,
- L'évaluation médicale, psychologique et sociale,
- L'orientation de toute personne concernée ou de son entourage.

Dans le cadre de sa spécialisation en substances illicites et en médicaments détournés de leur usage, le CSAPA assure :

- La prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative, comprenant notamment le sevrage et son accompagnement, ainsi que la prescription et le suivi des traitements médicamenteux (dont les traitements agonistes opioïdes),
- La réduction des risques et des dommages associés aux consommations de substances psychoactives.

→ Le CSAPA propose :

- Un accueil et une écoute pour vous-même et pour vos proches,
- De l'information, une orientation et un accompagnement,
- Une prise en charge individuelle et personnalisée,
- La mise en place et le suivi de traitements de substitution aux opiacés,
- Une délivrance de médicaments sur place,
- Des médiations collectives,
- Des consultations pour l'entourage,
- Un dépistage par TROD du VIH et VHC.

CSAPA

Centre de Soins d'Accompagnement
et de Prévention en Addictologie

- 45, Rue de Bretagne -
14000 CAEN

Tél : 02.31.85.56.80
Fax : 02.31.50.39.66
csapa@epsm-caen.fr

Ouvert de 10h00 à 13h00
et de 14h00 à 17h30
sauf le mardi de 9h20 à 13h00



02 31 30 50 50
www.epsm-caen.fr

Votre accompagnement

Votre accompagnement et les soins sont délivrés gratuitement ; vous avez la possibilité de demander l'anonymat pour votre prise en charge.



- L'ensemble du personnel est soumis au secret professionnel partagé. Toutes les informations vous concernant sont strictement confidentielles et peuvent faire l'objet d'échange au sein de l'équipe pluri professionnelle.
- Pour prendre rendez vous, contactez le secrétariat au 02 31 85 56 80. Un premier entretien permettra de vous présenter nos prestations et d'évaluer votre situation et vos besoins.
- Un Document Individuel de Prise en Charge (DIPC) et un exemplaire du règlement de fonctionnement vous seront remis lors de cette rencontre.
- Au cours de votre suivi, votre référent professionnel élaborera avec vous votre Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) qui définira vos objectifs de soins et les modalités d'accompagnement proposées (consultations médicales, infirmières, soutien psychologique, accompagnement social, médiations, ...). Ce projet sera évalué régulièrement et à minima une fois par an.
- Selon vos besoins et l'évaluation de l'équipe pluri professionnelle, en concertation avec vous, une orientation vers un autre professionnel de santé pourra être organisée (médecin de ville, pharmacie, hospitalisation,...)
- A tout moment de votre suivi, vous avez la possibilité de mettre fin à votre accompagnement. Nous vous invitons à échanger de cet arrêt avec les intervenants. Vous aurez la possibilité de reprendre rendez-vous selon vos besoins.

La participation des usagers

Tout au long de votre accompagnement, vous serez consulté dans le cadre du fonctionnement du centre selon diverses modalités : groupe d'expression des usagers, enquête de satisfaction.

Vos droits

- Nous sommes attentifs au respect de vos droits notamment en matière de dignité et de liberté individuelle, de droit à l'information et de garantie de la confidentialité, conformément à la charte des droits et des libertés de la personne accueillie. Cette charte est affichée dans la salle d'attente, un exemplaire peut vous être remis si vous le désirez.
- Votre dossier individuel est tenu à votre disposition si vous voulez le consulter. Il vous suffit d'en faire la demande auprès de la direction qui vous le présentera le plus rapidement possible. En application de la loi N°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.
- Les médecins et les personnels paramédicaux vous donneront les informations sur votre état de santé, les traitements et soins qui vous sont prodigués. Aucun acte médical, ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans votre consentement libre et éclairé.
- Si vous pensez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez gratuitement faire appel à un médiateur. La liste des personnes qualifiées de votre département est disponible dans le service. Ces médiateurs sont là pour assister et orienter toute personne en cas de désaccord avec le service.



L'équipe pluriprofessionnelle du CSAPA



Le directeur de l'EPSM de Caen, dont dépend le CSAPA, est M. BLANDEL.

→ Les assurances :

L'établissement souscrit une assurance couvrant les personnes accompagnées et les professionnels concernant les dommages corporels, les dommages aux biens, les dommages automobiles. Les sociétés d'assurance sont choisies en respect du code des marchés publics. Vous concernant, vous devez être couvert par une responsabilité civile.

Le plan d'accès au CSAPA :



Adresse & liens utiles :

Le **Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la réduction des Risques pour Usagers de Drogues** vous reçoit pour évaluer les risques associés à vos consommations de produits psychoactifs, vous promulguer des conseils et des outils (kits d'injection, kits d'inhalation, pailles, aluminium, ...). L'accueil est anonyme et gratuit.



26 rue Neuve Bourg l'Abbé à Caen
Tél : 02 31 72 28 75 - Port. : 07 89 46 17 66

- Fédération Addiction : www.federationaddiction.fr
- Association ASUD (Autosupport des Usagers de Drogues) : www.asud.org
- Narcotiques Anonymes France : 01 43 72 12 72 (7j/7 de 9h à 22h)